

Le sabbat de Dieu et le sabbat de l'Homme

06 « Je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison d'esclavage.

07 Tu n'auras pas d'autres dieux que moi.

08 Tu ne feras aucune idole, aucune image de ce qui est là-haut dans les cieux, ou en bas sur la terre, ou dans les eaux par-dessous la terre.

09 Tu ne te prosterner pas devant ces images pour leur rendre un culte. Car moi, le Seigneur ton Dieu, je suis un Dieu jaloux : chez ceux qui me haïssent, je punis la faute des pères sur les fils, jusqu'à la troisième et la quatrième génération ;

10 mais ceux qui m'aiment et observent mes commandements, je leur montre ma fidélité jusqu'à la millième génération.

11 Tu n'invoqueras pas le nom du Seigneur ton Dieu pour le mal, car le Seigneur ne laissera pas impuni celui qui invoque son nom pour le mal.

12 Observe le jour du sabbat, en le sanctifiant, selon l'ordre du Seigneur ton Dieu.

13 Pendant six jours tu travailleras et tu feras tout ton ouvrage,

14 mais le septième jour est le jour du repos, sabbat en l'honneur du Seigneur ton Dieu. Tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bœuf, ni ton âne, ni aucune de tes bêtes, ni l'immigré qui réside dans ta ville. Ainsi, comme toi-même, ton serviteur et ta servante se reposeront.

15 Tu te souviendras que tu as été esclave au pays d'Égypte, et que le Seigneur ton Dieu t'en a fait sortir à main forte et à bras étendu. C'est pourquoi le Seigneur ton Dieu t'a ordonné de célébrer le jour du sabbat.

Deutéronome 5,6-15 - traduction liturgique

Le Décalogue apparaît deux fois, d'abord en Exode 20, et ici en Deutéronome 5. Si les deux versions du Décalogue sont globalement similaires, les seules différences notables se trouvent à l'endroit de la prescription du sabbat. En Exode 20,8, l'injonction est de « se souvenir du sabbat pour le sanctifier » parce que « le septième jour de la création, Dieu s'est reposé » (Exode 20, 11). Dans notre texte (Deutéronome 5,12), il s'agit plutôt « d'observer et de sanctifier le sabbat » parce que Dieu a fait sortir son peuple de sa condition d'esclave en Égypte.

Ces deux passages, même s'ils sont différents, ne s'opposent pas, ils se complètent : il s'agit du sabbat de Dieu et du sabbat de l'Homme, ils nous invitent à une méditation sur le temps, ce don de Dieu nous fait et l'usage que nous en faisons.

La sagesse de Dieu préconise un temps d'arrêt, une rupture dans nos occupations. Comme dans toute la Loi, l'enjeu est que l'Homme vive. Il est bon de s'arrêter, de reprendre des forces, sans quoi nous n'allons pas bien loin... Prendre en compte notre finitude est de l'ordre de l'humilité face au réel de nos existences.

La valeur de l'Homme ne se réduit pas à ce qu'il produit, et tous quelque que soit notre condition (famille, serviteurs, étrangers) nous avons besoin de ce repos. Il s'agit de nous organiser socialement pour que chacun puisse avoir droit à ce temps. Cela concerne également le reste de la création dont on doit respecter les temps de régénération. On peut s'interroger sur la finalité d'une civilisation qui ne respecte pas ce minimum vital, dans laquelle certains ne peuvent vivre décemment du fruit de leur travail au point de devoir supprimer le repos nécessaire pendant que d'autres ne s'arrêtent de travailler que pour consommer...

Le travail ne donne sa dignité à l'Homme que dans la mesure où il respecte le temps, sinon il l'aliène. C'est le sens de la primauté du temps sur l'espace si chère à notre pape François.

Par son travail, l'Homme maîtrise l'espace, le quantifie, mais ce peut être un « lieu de pouvoir d'auto-affirmation ». La sagesse appuyée par la Loi ménage un temps pour l'Homme, c'est un lieu de pauvreté : nul ne peut le retenir ni l'accélérer, chaque instant passe et ne se reproduit jamais.

En instituant le sabbat, la Loi brise la linéarité du temps, la vie de l'Homme s'inscrit désormais dans un temps cyclique. Dès la Création, Dieu l'a voulu ainsi (Genèse 1, 14) dans le cosmos, la nature, les saisons... Pour l'Homme, c'est une invitation au rite, à la célébration, à la mémoire, à la fête... Il peut s'y arrêter pour évaluer relire ses actions, discerner, réfléchir sur son existence humaine et spirituelle. Cela lui permet de « consacrer » un temps pour Dieu son Créateur. Il peut donner un sens à sa vie, c'est-à-dire être libre (Deutéronome 5,15).

Et puis il y a le sabbat de Dieu, ce temps que Dieu donne à l'Homme, un septième jour qui enjambe notre Histoire. Une invitation pour notre humanité, créée inachevée, mais bénie, à poursuivre l'œuvre commencée. Dieu toujours à l'œuvre se retire mais ne se désengage pas. Au septième jour, création humaine et création divine coïncident.

Olivier d'Albignac